



# L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

par Claire Boudreau

## LE BLASON ET LES ARMOIRIES DEUX NOTIONS BIEN DISTINCTES

L'héraldique est la science qui a pour objet d'étude les armoiries. Elle possède son propre langage, dont l'apparition remonte au Moyen Âge. Le vocabulaire de l'héraldique est peu connu des citoyens ordinaires et semble mystérieux à bien des égards. Or, tel n'est pas le cas. À titre d'exemple, je vous propose de découvrir la signification des mots blason et armoiries ainsi que le vocabulaire complémentaire qui leur est attaché.

Pour les héraldistes\* de métier, comme pour les hérauts d'armes\*, le mot blason\* n'est pas un équivalent du mot armoiries\*. Ces termes expriment des notions différentes.

### LES ARMOIRIES NE SONT PAS DES BLASONS, ET VICE-VERSA

**Armoiries** (ou *armes*) est le mot qui désigne l'emblème sous toutes ses formes (les armoiries dessinées en couleurs sur une feuille de papier, gravées dans du métal, sculptées dans de la pierre, imprimées dans de la cire, insérées dans un vitrail, etc.). En employant ce mot, on désigne soit l'écu\* central lorsqu'il est utilisé seul, soit l'image complète des armoiries lorsqu'elles sont augmentées d'autres éléments tels le heaume\*, les lambrequins\*, le cimier\*, les supports\*, la terrasse\* et la devise\*. Le mot armoiries tire ses racines du contexte guerrier dans lequel se sont développées les armoiries au Moyen Âge. Les armoiries étaient peintes sur la surface plane des boucliers qui constituaient l'armement défensif des chevaliers.

**Blason** est quant à lui un mot collectif qui désigne l'ensemble des règles, termes et figures héraldiques. C'est pourquoi on utilise à bon escient les expressions « science du blason », « art du blason », ou « langage du blason ». Dans son sens le plus restreint, ce mot désigne la description technique orale ou écrite des armoiries, appelée également « blasonnement ». Utiliser le mot blason comme synonyme du mot armoiries est un abus de langage très répandu.

**Blasonnement** est un terme synonyme du mot blason lorsque ce dernier est pris dans son sens le plus restreint. Il désigne la description orale ou écrite des armoiries.

**Blasonner** est l'action de décrire des armoiries en langage héraldique.

Devant des armoiries figurées, il est donc erroné de parler de « blason ». À l'inverse, il est plus juste, devant une phrase héraldique décrivant des armoiries, de parler d'un « blason » ou d'un « blasonnement » d'armoiries, ces deux derniers termes étant équivalents.



« Coupé-noué-renversé  
d'or sur sinople  
à une croix fleuronée  
d'azur en abîme  
accompagnée en chef  
de trois triangles de sinople,  
celui du centre renversé »

**Armoiries**  
ou **grandes armes**  
(Les armoiries de la Paroisse  
de Saint-Philémon, Qc)

**Blason**  
ou **blasonnement**  
(Le blason des armoiries  
de la Paroisse de  
Saint-Philémon, Qc)

### LE BLASON AU FIL DU TEMPS

Le langage du blason a comme particularité d'être né au XII<sup>e</sup> siècle directement en langue vulgaire, c'est-à-dire en ancien français et en anglo-normand, et non en latin. Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, comme l'explique Michel Pastoureau, le langage héraldique s'est progressivement détaché du langage ordinaire mais il ne s'en est jamais complètement séparé<sup>1</sup>. Plusieurs termes ainsi que des

tournures syntaxiques servant à décrire les armoiries ou la disposition des figures lui sont uniques.

Le blason débute par la description du fond, ou champ\* des armoiries, de sa couleur et de sa structure. Il énumère ensuite les figures principales ajoutées sur le champ, puis les figures secondaires, puis les autres figures et les brisures posées « sur le tout ». Il décode donc les armoiries comme une sorte de feuilleté en plusieurs plans, en commençant par le fond (le plan le plus éloigné de l'œil du spectateur), pour ensuite remonter de plan en plan vers le dessus. Pour les figures, le blason spécifie leurs couleurs, leurs positions respectives dans l'écu, leurs relations les unes aux autres ainsi que leurs attributs.

Malgré son origine médiévale, le plus étonnant est que le langage héraldique est internationalement employé et est très précis. Il permet de décrire avec une économie de mots incomparable le contenu d'armoiries complexes.

#### PETIT LEXIQUE DES COMPOSANTES DES ARMOIRIES<sup>2</sup>

**Champ** : Le fond des armoiries. Il n'y a pas d'armoiries sans champ. Le champ adopte des périmètres variables selon les types d'écus et les formes d'objets sur lesquels les armoiries sont représentées. Si les armoiries sont par exemple disposées sur une housse de cheval, toute la surface de la housse pourra constituer le champ.

**Cimier** : À l'origine, construction de métal, de bois, de cuir ou de papier mâché posée sur le heaume destinée à grandir le combattant et à effrayer ses adversaires sur les champs de bataille.

**Devise** : Mot(s) d'ordre destiné(s) à inspirer le possesseur des armoiries.

**Écu** : Bouclier au périmètre variable (en forme de fer à repasser; carré; doté d'une pointe en accolade, ronde ou irrégulière, etc.). La surface de l'écu constitue le champ\* des armoiries. Le mot écu est synonyme d'armoiries lorsque l'écu est « armorié », c'est-à-dire orné d'armoiries.

**Grandes armoiries** (ou **grandes armes**) : Expression qui désigne les armoiries lorsque l'écu central est augmenté d'autres éléments tels le heaume et les lambrequins, le cimier, les supports, la terrasse et la devise.

**Heaume** : Casque du chevalier. Dans l'image des armoiries, il est disposé juste au dessus de l'écu central

et rappelle les origines chevaleresques et guerrières des armoiries. Il existe plusieurs types de heaumes et il est historiquement très difficile de lire la qualité du possesseur d'armoiries (prince, duc, marquis, comte, etc.) par le type de heaume employé (position de face ou de profil, ouvert ou fermé, nombre déterminé de grilles, couleur, etc.). Au Canada, le heaume est facultatif dans les représentations d'armoiries et il ne véhicule aucune définition de statut ou de rang, à l'exception du heaume royal, qui est de couleur or posé de front.

**Héraldiste** : Personne qui s'adonne à l'étude des armoiries.

**Héraut d'armes** : Aujourd'hui, personne dont le métier est de créer des armoiries et de connaître l'héraldique. Au Moyen Âge, le héraut d'armes est un employé polyvalent qui cumule les tâches de messenger, de gardien du protocole et d'expert en héraldique.

**Lambrequins** : Au Moyen Âge, morceaux d'étoffe disposés sur le heaume pour protéger le cou et la tête des rayons du soleil. Simples à l'origine, les lambrequins ont été de plus en plus stylisés dans l'art héraldique, et adoptent des allures de feuillage ou de banderoles décoratives. Au Canada, les lambrequins sont facultatifs dans les représentations d'armoiries.

**Supports** : Figures posées de part et d'autre de l'écu central et qui semblent le tenir. Les supports héraldiques tirent leur origine des sceaux et du besoin de combler le vide autour de l'écu initialement gravé seul sur la matrice du sceau. L'ajout de supports dans les sceaux permettait de maximiser l'adhérence de la cire au document. Au Canada, la concession de supports héraldiques est réservée aux personnes morales et aux titulaires de certaines hautes fonctions.

**Terrasse** : Surface sur laquelle se tiennent les supports.

**Torque** (ou **bourrelet**) : Torsade de tissu en forme d'anneau supportant le cimier.

---

\* Les mots dotés d'astérisques sont brièvement définis dans cette chronique.

<sup>1</sup> Voir M. Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, p. 198-204, ici p. 198.

<sup>2</sup> Voir l'illustration de ces termes à l'annexe 1 du site [http://www.gg.ca/heraldry/progu\\_f.asp](http://www.gg.ca/heraldry/progu_f.asp)